

Bulletin Profiteurs

Contre l'impunité des entreprises canadiennes en Colombie

Mai 2015



Pacific Rubiales devra quitter Campo Rubiales (p.1)

Récidive des pétrolières en Colombie: le cas de la

OXY et de la lagune de Lipa (p.2)

Congrès des Peuples : outil de mobilisation dans les régions colombiennes (p.3)

Pacific Rubiales devra quitter Campo Rubiales

La pétrolière colombienne Ecopetrol a annoncé qu'elle ne renouvellerait pas à la mi-2016 le contrat en vertu duquel Pacific Rubiales exploite le plus grand champ pétrolier du pays, remettant entre les mains de l'entreprise colombienne gérée par l'Etat les 65 000 derniers barils par jour de sa production.

La compagnie Pacific Rubiales Energy, une entreprise majeure d'extraction pétrolière enregistrée au Canada, a été reconnue coupable en 2013 de multiples violations aux droits du travail et de l'environnement et aux droits autochtones, par le Tribunal populaire sur les politiques extractives en Colombie.

C'est une victoire pour le Front commun contre le renouvellement du contrat de Campo Rubiales. Composé de nombreuses organisations syndicales, incluant la CUT et la USO, l'ensemble des représentant-e-s élu-e-s du Polo Democrático ainsi que de plusieurs ONG, le Front commun avait été créé en 2014 afin de s'opposer au renouvellement du contrat d'exploitation entre Pacific Rubiales et Ecopetrol.

«À mesure que nous allons vers la souveraineté, nous allons vers la

construction du droit du travail” explique Fredy Pulecio, dirigeant national de la Unión Sindical Obrera -USO-.

Depuis 2011, les communautés et les réserves indigènes de Puerto Gaitán dans le département du META se mobilisent pour exiger le respect des normes environnementales et dénoncent le manque de retombées positives pour la communauté. Toutefois, plusieurs questions de fonds demeurent en suspend face aux politiques d'exploitation du pétrole en Colombie. Ainsi, malgré ce souffle d'espoir, il demeure de rester aux aguets et poursuivre les pressions.

La décision d'Ecopetrol se présente dans un contexte de crise du secteur pétrolier par la baisse des prix internationaux du pétrole, qui a conduit les entreprises à réduire leurs investissements dans l'exploration et à augmenter la production pour compenser la baisse des revenus. Les analystes affirment la reprise du contrôle du champ de Rubiales impliquera des investissements plus importants pour qu'Ecopetrol maintienne la production. Ainsi, une nouvelle société pourrait donc arriver dans la région.

Pour les secteurs sociaux et du travail, cette annonce représente une opportunité de faire valoir leurs revendications. Ricardo Apolinar, chercheur Choapo Corporation basée au Meta, envisage de nouvelles perspectives: «Nous aurons la



PROJET ACCOMPAGNEMENT SOLIDARITE COLOMBIE

Courriel : info@pasc.ca | Téléphone : 514-966-8421 | Site web : www.pasc.ca

possibilité que la communauté Gaitán négocie ses demandes avec la nouvelle société qui arrivera. Des points comme la rationalisation de l'exploitation des hydrocarbures dans la région, les programmes de soutien agricole et l'assainissement de base seront sur la table", explique t-il.

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un échec pour l'entreprise Pacific Rubiales, responsable de violations multiples, qui s'en sortira toutefois encore en toute impunité, et d'un gain pour les organisations et les communautés qui ont osées s'organiser et revendiquer.

Source: PASC, Mars 2015.

Récidive des pétrolières en Colombie: le cas de la OXY et de la lagune de Lipa

La Occidental Petroleum Company (OXY) est une pétrolière états-unienne bien connue pour sa mauvaise réputation en Colombie. Dès 1983, la OXY découvre un des plus importants champs pétrolifères du département d'Arauca, celui de Caño Limon.

Depuis plus de quarante ans, les communautés et organisations sociales luttent pour défendre le territoire convoité par la OXY. En novembre 2014, une action collective (accion popular) - qui est un processus de plainte auprès des tribunaux lorsque des droits collectifs sont bafoués - est portée devant le Tribunal contentieux administratif d'Arauca. La dénonciation accuse la OXY, Ecopetrol - l'entreprise pétrolière nationale - et différentes institutions gouvernementales colombiennes d'être responsables des impacts négatifs qu'engendre le nouveau projet de la OXY dans la lagune de Lipa. Le projet vise à creuser neuf nouveaux puits de pétrole qui se trouveraient sur une plateforme artificielle construite au centre de la lagune.

La région où se développe le lieu d'exploitation a été déclarée réserve naturelle forestière afin de conserver sa faune et sa flore. De plus, la zone est considérée comme territoire ancestral des communautés autochtones Sikuaní, Beto, Makaguan et Hitnu. En plus de forcer ces communautés à se déplacer, l'exploitation pétrolière de la lagune de Lipa altère l'écosystème, ce qui contrevient à une croyance importante des communautés autochtones de la région selon laquelle tous dommages environnementaux engendrent la fuite des esprits habitant ce lieu et sans les esprits, l'équilibre est brisé.

Déjà, en 1998, les institutions gouvernementales colombiennes dénonçaient que les infrastructures pétrolières de la OXY avaient causé des altérations dans le flux des différents cours d'eau. Le type d'exploitation utilisée pour récupérer le pétrole est la méthode « par injection ». Les conséquences environnementales de cette méthode incluent l'augmentation de la température de l'eau et le dépôt de résidus solides dans les cours d'eau, participant à la contamination des flux



hydriques. De plus, l'action collective indique que la venue de la pétrolière engendre une augmentation des acteurs armés résultant en un accroissement des actes de violence mentionnés précédemment.

Le projet de la OXY dans la lagune de Lipa enfreint divers articles de la constitution colombienne et

des Pactes internationaux de 1966 signés par la Colombie. Ainsi l'action collective demande le retrait du permis d'exploitation qui a été autorisé à la OXY et la suspension des activités de la OXY liées au projet principal dans lequel s'inscrit celui d'exploiter la lagune de Lipa, c'est-à-dire, le projet Chipiron.

Malgré des études réalisées par des institutions gouvernementales colombiennes confirmant les dénonciations des communautés et organisations sociales, la OXY conserve ses privilèges dans la région. Effectivement, une étude effectuée par la CORPORINOQUIA, suite à l'énonciation de tous les risques liés à l'exploitation de la lagune de Lipa, conclut son rapport en autorisant une licence environnementale à l'entreprise. Ce permis marque le début du nouveau projet de la OXY dans la lagune de Lipa.

Malgré les différentes dénonciations portées contre l'entreprise, la juridiction états-unienne semble également offrir l'impunité aux actes de la OXY. En 2014, une cour fédérale californienne a refusé d'entendre le cas qui tentait de démontrer le lien entre la OXY et le massacre de Santo Domingo, alléguant que les actes s'étaient produits hors de sa juridiction.

Mais malgré les actes d'intimidation, les disparitions forcées, les déplacements forcés et les assassinats

ciblés, les communautés et les organisations sociales persistent dans leur lutte contre la OXY. Elles se lèvent pour défendre leur territoire et leurs droits. Plusieurs marches ont été organisées et des actions juridiques ont été mises en œuvre pour que ces violations ne restent pas dans l'impunité. Les résultats observés ces dernières années, notamment à la Cour interaméricaine des droits de l'homme, montrent que leur persévérance porte fruit.

Source: PASC, Mars 2015.

Congrès des Peuples : outil de mobilisation dans les régions colombiennes

Les 21 et 22 mars derniers, plus de 1200 personnes, membres d'organisations autochtones, afro-descendantes, paysannes et sociales, se sont rassemblées dans la chaleur de la ville de Yopal, en Colombie, pour assister à l'inauguration du Congrès des Peuples dans la région Centre-Orientale du pays.

« Le Congrès des Peuples est une convergence de différents mouvements sociaux de la Colombie qui est née des mobilisations de 2003 et s'est concrétisée en Congrès en 2010 » explique Juan Fernandez, membre de la Commission internationale du Congrès. Cet espace se veut un outil social et politique pour que les organisations colombiennes puissent proposer un modèle alternatif à celui soumis par la structure politique actuelle en adoptant des mandats populaires, construits sur la base du consensus. Durant l'évènement, les participants étaient divisés en quatre groupes de travail pour discuter des différents thèmes qui mèneraient à une proposition sociale et politique conjointe.

Dans un premier temps, la problématique minéro-énergétique fut traitée. Présentement, les politiques d'exploitation et la cession des terres aux transnationales permettent aux entreprises de satisfaire leurs intérêts économiques, alors que les travailleurs et travailleuses œuvrent dans des conditions de travail

précaires. La dégradation sociale est perceptible et les impacts sur l'environnement font preuve de la détérioration du territoire. Aux termes des discussions,



la proposition principale apportée par les participantEs fut celle de nationaliser les ressources qui sont présentement exploitées par des multinationales. Le Congrès des Peuples a adopté comme mandat de créer une nouvelle loi minéro-énergétique basée sur la souveraineté et le respect de l'environnement. Entre temps, l'augmentation des redevances

et la réappropriation des contrats d'exploitation restent prioritaires.

Dans cette même optique de souveraineté et d'autonomie, le Congrès a également débattu de la proposition d'élaborer des territoires agroalimentaires et ancestraux. Il y a quelques années, une bataille quant à la reconnaissance des territoires autochtones et afro-descendants avait été gagnée grâce aux mobilisations sociales, obtenant que ces zones soient reconnues et protégées par la Constitution colombienne. La proposition de fonder des territoires agroalimentaires naît de l'idée de créer des zones où les paysanNEs peuvent exercer leurs droits et être reconnuEs comme sujets de droit, considérant l'isolement qui résulte de la cession des terres aux grands propriétaires terriens et aux entreprises transnationales. Ces zones, qui seraient établies avec des formules différent des réserves

autochtones ou territoires afro-descendants, deviennent des outils auprès des instances politiques afin de faire pression pour le respect et la préservation des terres.

Le fait d'avoir tenu l'évènement à Yopal n'était pas sans coïncidence, considérant que l'un des espaces de discussion traitait des biens de consommation collectifs, c'est-à-dire l'accès à l'eau, à l'électricité, à l'éducation, etc. Depuis environ trois ans, Yopal fait face à une crise sur le plan de ses ressources hydriques. « La ville de Yopal, qui, avant l'arrivée de l'industrie pétrolière, était desservie en eau potable, se trouve maintenant confrontée à la terrible réalité de devoir restreindre sa consommation d'eau et payer des sommes faramineuses pour l'eau potable et non potable » critique Carlos Roa, membre de la Corporation Social pour la Capacitation communautaire (COSPACC), une organisation qui œuvre à la défense des droits humains dans la région centre-orientale du pays. Ceci semble ironique et outrageant quand on apprend que les entreprises qui exploitent les ressources de la région ont des ententes avec le gouvernement et ne paient pas pour l'eau. Le thème des biens de consommation est un thème large et des discussions du Congrès s'est élaboré le mandat d'arrêter de privatiser les biens collectifs, mais plutôt de se les réapproprier dans un esprit de vie

digne, en prônant des entreprises coopératives et communautaires.

Le quatrième et dernier groupe était formé des représentants des communautés autochtones de chaque région invitée. « C'était important pour nous d'avoir cet espace », explique Victor Chivaraquia de la communauté U'wa pour traiter des trois sujets mentionnés afin qu'ils et elles concrétisent leurs propres propositions face aux différentes problématiques. Il apparaît primordial, compte tenu de la violence du modèle néocolonialiste, d'unir les luttes des communautés autochtones et des différents secteurs sociaux.

Les propositions portées par le Congrès des Peuples permettent de présenter un modèle de développement du territoire colombien alternatif à celui imposé par le gouvernement et plus représentatif des besoins des communautés autochtones, afro-descendantes et paysannes qui subissent les effets de l'exploitation des terres. Un plan plus proche du Peuple, dans la mesure où l'objectif n'est pas l'accumulation de capital, mais la souveraineté territoriale et le respect des droits, mais qui se veut aussi alternatif dans sa manière de miser sur un modèle de production et de transformation plus local.

Source: PASC, Avril 2015.

Entreprises canadiennes en Colombie : des "Profiteurs de guerre"

La Colombie trône au premier rang des pays les plus dangereux pour l'activité syndicale et au deuxième rang en termes de déplacements forcés de la population. Plus de 85% des réfugiés internes et des syndicalistes assassinés proviennent des régions d'exploitation minière et pétrolière du pays. Le Canada, signataire d'un accord de libre-échange avec la Colombie, est pour sa part le premier pays d'origine des investissements miniers à l'étranger et contrôle, par le biais de capitaux privés, les plus importantes réserves de pétrole de la Colombie. Le Canada ne possédant aucun cadre réglementaire pour surveiller l'activité de ses entreprises hors des frontières, ces dernières exercent leurs activités en toute impunité, profitant de la violence politique qui sévit dans ce pays en guerre. Ce bulletin entend briser le silence.

Nous remercions les syndicats suivants pour leurs appuis financiers :



Les membres du **Projet Accompagnement Solidarité Colombie** sont disponibles sur demande pour visiter votre milieu de travail et participer à des causeries portant sur les impacts des investissements canadiens en Colombie et la situation syndicale colombienne.

N'hésitez pas à nous contacter!